

### Formalités d'accueil des équipes :

L'accueil des équipes pour les formalités d'enregistrement se situe dans le hall Comminges. Le responsable de l'équipe sera reçu à condition qu'il soit en possession de tous les documents demandés.

Au-delà des heures dédiées aux formalités d'accueil, l'AD3E sera présente sur un stand au sein du village des équipes.

<p>Horaires d'accueil des équipes</p>	<p>- mercredi 8 mai : de 16h à 19h ; - jeudi 9 mai : de 8h à 11h (<b>attention : aucune équipe ne sera accueillie après 11h</b>).</p>
<p>Documents à présenter impérativement par les équipes</p>	<p><b>1</b> - photocopies des cartes d'identités des Chef d'équipe, Pilote et Copilote ; <b>Doc 2</b> - autorisation parentale pour les pilote et copilote mineurs qui doivent avoir plus de 13 ans (<i>pièce jointe à compléter</i>) ; <b>Doc 3</b> - certificat médical d'aptitude à la conduite d'un véhicule au Challenge EducEco 2013 (<i>pièce jointe à compléter</i>) ; <b>4</b> - photocopie des cartes de groupe sanguin, pour le Pilote et le Copilote ; <b>5</b> - photocopie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1 ou 2 (ASSR1 ou ASSR2) ou du Brevet de Sécurité Routière (BSR) ou du permis de conduire ; <b>Doc 6</b> - Attestation du Professeur responsable de l'équipe, ou du chef d'équipe pour les étudiants, précisant que des essais concluants de conduite ont été effectués pour préparer le pilote et le copilote à la conduite du véhicule présenté au Challenge EducEco (<i>pièce jointe à compléter</i>) ; <b>Doc 7</b> - liste des membres de l'équipe (à confirmer par rapport à la fiche participant) ; <b>Doc 8</b> - photocopie du règlement du village (<i>pièce jointe à compléter</i>) signée de l'enseignant accompagnateur (Collège, Lycée) ou du chef d'équipe (enseignement supérieur) ; <b>9</b> - chèque de caution pour le prêt d'équipement et pour l'installation dans les stands et sur l'aire d'hébergement à l'ordre de AD3E : - 200€ : 1 joulemètre pour véhicule tout électrique ; - 400€ : 2 joulemètres pour véhicule électrique-solaire ; - 200€ : transpondeur ; - 100€ : caution stand et hébergement. Après vérification des équipements et de l'état des lieux des stands et des lieux d'hébergements, les chèques de caution seront restitués par l'AD3E. <b>Il est rappelé que la validation de l'inscription est conditionnée à l'enregistrement par l'AD3E, avant le 31 mars 2013, de la « fiche participant » (pièce jointe à compléter) et de l'adhésion à l'AD3E pour l'année 2013 d'un montant de 20 euros (par virement bancaire selon RIB de AD3E joint aux documents du dossier participant) et à l'envoi du « mémoire de projet » avant le 14 Avril 2013.</b></p>
<p>Éléments d'identification remis aux équipes par l'AD3E</p>	<p>- un badge pour : l'enseignant responsable, le chef d'équipe, le pilote, le copilote. Ces badges sont nominatifs, leur codification indique le n° du véhicule et le n° du stand. - un bracelet d'identification de l'appartenance à l'évènement « Challenge EducEco » destiné à chaque membre de l'équipe ; - un badge véhicule d'assistance technique pour identifier le véhicule sur le parking situé à l'ouest du hall Comminges ; - un n° d'identification de stand. - un badge « accréditation photos » permettant d'accéder à la zone de départ. <b>Nota :</b> en vue de constituer une mémoire de l'évènement, des copies de photos réalisées dans le cadre de l'accréditation seront remises en fin de journée au stand de l'AD3E.</p>